



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 2 avril 2024 à 11 h 02 à laquelle sont présents, monsieur le maire Daniel Champagne, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Olive Kamanyana, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Est absent, monsieur le conseiller Marc Bureau.

Monsieur le conseiller Steven Boivin préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, André Turgeon, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Lyne Savaria, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, Mathee Warnett, Mathieu Paquette, attachés politiques et M^e Véronique Denis, greffière, ainsi que Catherine Bellemare, directrice territoriale, centre de services de Hull, Geneviève D'Amours, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer, Johanne Lavigne, chef de division, Infrastructures et projets, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Alain Renaud, directeur, Planification des actifs et des investissements et Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications.

CP20240402-P1

RUE LAURIER - RÉAMÉNAGEMENT CÔTÉ OUEST

Présentation par madame Johane Lavigne et monsieur Alain Renaud.

Les objectifs de la présentation sont de :

- faire un état du budget du projet;
- faire une mise à jour du projet de réfection du côté ouest de la rue Laurier;
- obtenir une recommandation pour autoriser un budget supplémentaire pour poursuivre le projet.

Plan de la présentation :

1. État du budget;
2. Rappel du projet;
3. Recommandations.

RECOMMANDATIONS :

CP-SIP-2024-06

Autoriser un budget de 2 420 k\$ financé à même l'enveloppe prévue au Bloc D du plan financier à long terme.

CP-SIP-2024-07

Toute nouvelle contribution de la CCN pour ce projet sera retournée à l'enveloppe prévue au Bloc D du plan financier à long terme.

CP-SIP-2024-08

Autoriser le Service des infrastructures et des projets à lancer l'appel d'offres pour la réalisation des travaux et autoriser le décret des travaux à cet effet

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le maire Daniel Champagne adresse un questionnement relativement au lien actif et des précisions sont données par madame Johanne Lavigne et monsieur André Turgeon.

Monsieur le conseiller Steve Moran croit important de revitaliser cette artère, qui est une porte d'entrée pour les gens arrivant de l'Ontario. Vitrine sur le centre-ville de Gatineau.

Monsieur le conseiller Louis Sabourin souhaite confirmer que la Commission de la capitale nationale (CCN) exige que les trottoirs soient en granite et demande si la CCN a d'autres demandes et si leur contribution couvre leurs exigences. Il demande aussi s'il y a un enjeu avec le nouveau lien du pont Alexandra. Madame Lavigne mentionne que dans l'annexe de l'entente déposée en 2021 au conseil municipal, 80 % des coûts pour le granite sont financés par la CCN, mais basés sur les coûts de 2021, dont les discussions en cours. Concernant le réaménagement du pont, des validations pourront être faites. Monsieur André Turgeon doute que l'accès au pont soit modifié du côté ouest (Maison du tourisme).

Madame la conseillère Olive Kamanyana a le même questionnement vs le pont Alexandra. Elle souhaiterait que ces éléments soient discutés dans le cadre des négociations.

Monsieur le conseiller Denis Girouard se questionne sur les avantages du projet et sa priorisation. Monsieur Turgeon mentionne que la Ville a des engagements avec la CCN pour entretenir le côté ouest et le maintenir en bon état. Il fournit des explications sur les négociations en cours en ce qui a trait au financement.

Monsieur le conseiller Steven Boivin fait la lecture des recommandations. Suivant les différentes présentations sur les projets du Bloc D à venir, ces recommandations seront éventuellement portées à l'attention du conseil pour décision.

Le comité plénier public est suspendu à 11 h 28.

Madame la conseillère Caroline Murray et monsieur le conseiller Denis Girouard quittent leur siège.

Mesdames Catherine Bellemare et Marie-Hélène Rivard quittent la rencontre.

Reprise du comité plénier public à 13 h.

Monsieur Mathieu Boissinot, coordonnateur, Bureau de coordination du centre-ville se joint à la rencontre.

CP20240402-P2

RUE LAURIER - LIEN ACTIF ENTRE LE BOULEVARD DES ALLUMETIÈRES ET LA RUE VICTORIA

Présentation par monsieur Mathieu Boissinot et madame Lyne Savaria.

L'objectif de la présentation est d'approuver le concept et les fonds requis pour la construction d'une piste cyclable sur la rue Laurier, entre le boulevard des Allumetières et la rue Victoria.

Plan de la présentation :

1. État de la situation;
2. Recommandations.

RECOMMANDATIONS :

1. Approuver le concept concerté par les parties prenantes;
2. Approuver un budget de 415 000 \$ (imputable) pour la réalisation des plans et devis (2025) à même l'enveloppe prévue au plan d'investissement – Volet projet de développement et faisant partie intégrante du financement du bloc D prévu au plan financier à long terme;
3. Approuver un budget de 3,313 M\$ (imputable) pour la construction du lien cyclable (2026-27) à même l'enveloppe prévue au plan d'investissement – Volet de développement et faisant partie intégrante du financement du bloc D prévu au plan financier à long terme.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Madame la conseillère Anik Des Marais demande si la boucle de chaleur viendrait effectivement alimenter les édifices fédéraux. Pour le débarcadère, elle demande si l'entrée pourrait se faire ailleurs que l'endroit ciblé, si des normes sont applicables. Monsieur Mathieu Boissinot fait état des discussions tenues avec le musée, qui tient à son débarcadère considérant la clientèle visée. Plusieurs options ont été évaluées et celle retenue est la plus viable.

Madame la conseillère Caroline Murray et monsieur le conseiller Denis Girouard prennent leur siège à 13 h 15.

Monsieur le conseiller Steve Moran mentionne qu'il sera intéressant de pouvoir se rendre sur la rue Laval de façon sécuritaire, à vélo. Un des défis réside dans le fait que le côté est de Laurier n'est pas animé. À long terme, il serait intéressant de développer cette portion et d'apporter les autobus ailleurs. Il manque un tronçon du côté sud, pour avoir un lien cyclable complet, et monsieur Moran demande pourquoi ce tronçon n'est pas inclus au projet présenté pour terminer cette boucle. Monsieur Boissinot fournit des explications en ce qui a trait aux voies requises pour les autobus et mentionne qu'un projet structurant serait requis pour ce tronçon (enjeu de circulation important).

Monsieur le conseiller Louis Sabourin adresse un questionnement relativement aux sites d'énergie et demande si le froid sera au même endroit que la chaufferie (derrière l'imprimerie nationale). Des explications sont données par monsieur Boissinot sur la 2^e phase, mentionnant que le gouvernement fédéral pourra éventuellement offrir plus de détails. Sur le lien manquant, monsieur Sabourin mentionne que la circulation provient principalement de la rue Laurier et expose certaines problématiques.

Monsieur le maire demande si l'administration a tenu compte de possibles constructions à venir dans les prochaines années, qui pourraient venir endommager les travaux qui seront réalisés. Monsieur Boissinot mentionne qu'à certains endroits, des travaux de finition ont été mis en attente vs les constructions à venir. Monsieur André Turgeon réfère les membres aux recommandations, lesquelles sont conditionnelles à une rencontre à venir avec le fédéral pour la boucle de chaleur.

Madame la conseillère Olive Kamanyana demande s'il est possible de clarifier d'où proviennent les budgets pour ce projet. Monsieur Boissinot mentionne que le projet avait été prévu au PIVP 2015-2018 pour le volet actif, sans nécessairement avoir de financement attaché. Des sommes sont donc demandées aujourd'hui dans le cadre du Bloc D, pour permettre la réalisation des plans et devis et des travaux. Monsieur Turgeon mentionne que ce PIVP est arrivé avant le Plan directeur vélo.

Monsieur le conseiller Steven Boivin fait la lecture des recommandations. Suivant les différentes présentations sur les projets du Bloc D à venir, ces recommandations seront éventuellement portées à l'attention du conseil pour décision.

Fin du comité plénier public à 13 h 30.